

1. DECLARONS solennellement être prêts à nous engager, par un accord international à conclure sous les auspices des Nations Unies, à ne pas fabriquer ou contrôler d'armes nucléaires,
2. FAISONS APPEL à toutes les Nations éprises de paix pour qu'elles prennent le même engagement,
3. FAISONS APPEL à toutes les puissances nucléaires pour qu'elles respectent cette déclaration et s'y conforment,
4. PRIONS l'Assemblée Générale des Nations Unies, à la dix-neuvième session ordinaire, d'approuver cette déclaration et de prendre les mesures nécessaires pour convoquer une Conférence internationale aux fins de la conclusion d'un accord à cet effet.

AHG/Res.12 (I)

L'INTEGRITE TERRITORIALE DU BASSOUTOLAND, BETCHOUANALAND  
ET SWAZILAND

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, réunie au Caire, R.A.U. du 17 au 21 juillet 1964, pour sa première session ordinaire,

Ayant examiné la situation à laquelle devraient faire face le Betchouanaland, le Bassoutoland et le Swaziland lors de leur accession à l'indépendance,

Constatant que le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à accorder l'indépendance à ces territoires dans l'avenir immédiat,

Constatant également la résolution 1954 (XVIII) de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui "avertit solennellement le Gouvernement de la République Sud-Africaine que toute tentative faite pour annexer ces trois territoires ou pour porter atteinte à leur intégrité territoriale sera considéré comme un acte d'agression",

**AUTORISE :**

1. L'OUA, en consultation avec les autorités du Bassoutoland, du Betchouanaland, et du Swaziland à faire garantir l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté de ces territoires par les Nations Unies ;
2. Le Groupe africain auprès de l'ONU de prendre les mesures nécessaires, en consultation avec la Commission de libération et les mouvements nationalistes de ces territoires en vue de soumettre la question au Conseil de Sécurité en temps opportun.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Assembly Collection

---

1964

# The Territorial Integrity of Basutoland, Bechuanaland and Swaziland

Organisation of African Unity

Organisation of African Unity

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1292>

*Downloaded from African Union Common Repository*